

## FORMULAIRE D'ADHESION 2024

Association des Randonneurs et Baliseurs du Briançonnais

Licence valable du 1/09/2023 au 31/08/2024. Assurance valable jusqu'au 31/12/2024

### Règlement de la FFRP

**Un Certificat médical d'Absence de Contre-Indications à la pratique (CACI) pour la pratique des activités de marche et de randonnée et activités connexes** (loisirs et/ou compétition), **datant de moins de six mois est obligatoire pour toute première prise de licence** et à chaque reprise de licence après une interruption de deux saisons sportives ou plus.

**Renouvellement annuel de la licence** : le pratiquant doit attester avoir rempli **l'auto-questionnaire personnel de santé** (voir feuille3) et avoir répondu « non » à toutes les questions en toute honnêteté. En cas de réponse positive à une ou plusieurs questions, la commission médicale fédérale conseille vivement de consulter un médecin sur la poursuite des pratiques concernées (loisirs et/ou compétition) **mais le certificat médical n'est plus exigé**. Cet **auto-questionnaire** est la propriété du licencié et ne doit pas être montré au club ou à ses animateurs.

#### 1- RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

Nom :

Prénom :

Né(e) le :

Adresse principale (envoi du courrier)

N° et voie :

Code postal et commune :

N° de tél usuel :

Autre n° (facultatif) :

Adresse e mail :

**2- ADHESIONS** : Voir sur le site [arbb05.fr](http://arbb05.fr) page adhésions sous page règlement de la FFRP

Je coche une des 3 cases :

j'adhère pour la première fois ,j'ai pris connaissance du règlement de la FFRP donc je fournis OBLIGATOIREMENT un CERTIFICAT MEDICAL de moins de 6 mois.

Je renouvelle mon adhésion, j'ai pris connaissance du règlement de la FFRP et j'atteste avoir répondu NON à toutes les questions de l'auto-questionnaire.

Je renouvelle mon adhésion, j'ai pris connaissance du règlement de la FFRP et j'atteste avoir répondu OUI à au moins une question de l'auto-questionnaire.

### 3- QUELLES ACTIVITES PRATIQUEREZ VOUS ?

- Les activités proposées par l'ARBB et encadrées par un animateur de l'association : randonnées pédestres, randonnées raquettes, marche nordique. Assurance IR ou IRA.  
Oui  Non
- Les activités sans encadrement : VTT, vélo de route, ski de fond, ski alpin. Assurance IMPN.  
Oui  Non

### 4- CHOIX DE L'ASSURANCE (voir sur le site de l'ARBB la rubrique formules d'assurance)

Je choisis la formule d'assurance :

- IR à 42,10 €
- IRA à 44,25 €
- IMPN à 56,30 €
- Je suis licencié(e) FFRP dans un autre club, je fournis la photocopie de ma licence et je paie seulement 16 €

### 5- Abonnement facultatif au magazine Passion Rando (4 n° pour 10 €) :

Oui  Non

6- Total à payer par chèque à l'ARBB :

### 7- DISPOSITIONS RELATIVES A L'ASSOCIATION

*Les articles suivants doivent être lus et complétés. Merci.*

**a- LICENCE ET ASSURANCES :** J'ai noté que la loi n°84-610 du 16 juillet 1984 fait obligation aux associations membres d'une fédération sportive d'assurer leur responsabilité civile et celle de leurs adhérents et de leur proposer une licence. Je reconnais qu'outre cette garantie qui me sera acquise, il m'a été proposé plusieurs formules d'assurances facultatives pour couvrir mes accidents corporels.

Oui

**b- STATUTS ET REGLEMENT INTERIEUR :** Je m'engage à prendre connaissance des statuts et du règlement intérieur de l'ARBB sur le site [www.arbb05.fr](http://www.arbb05.fr).

Oui

**c- MATERIEL** : Je m'engage à me munir de l'équipement adapté aux activités auxquelles je participerai.

Oui

**d- RESPECT DE L'ANIMATEUR** : J'accepte, quelle que soit la sortie, de suivre l'animateur, de ne pas m'écarter du groupe et de ne pas perturber celui-ci par une action négative pouvant nuire au bon déroulement de la sortie.

Oui

**e-BALISAGE** : Je participerai à l'entretien et au balisage des sentiers GR / GRP du Briançonnais ou du Queyras sous la direction d'un baliseur officiel de l'ARBB.

Oui  Non  Je ne sais pas

**f- DROIT A L'IMAGE** : J'accepte de figurer sur les photos diffusées sur le site internet de l'ARBB dans le cadre des pages réservées aux membres de l'association.

Oui  Non

**g- VERIFICATION** : Je vérifie que mon dossier est complet en lisant sur le site de l'ARBB, page Adhésions, le texte récapitulatif.

**h- ENVOI DE LA LICENCE** : Lorsque mon dossier d'adhésion (ou ré-adhésion) sera complet , je recevrai par mail un document sur lequel figurera ma licence. Je pourrai l'imprimer si je le souhaite.

#### **i- PERSONNE A PREVENIR EN CAS D'ACCIDENT**

Nom et prénom :

Tél :

**8- TRANSMISSION** : J'envoie par voie postale le dossier complet à l'adresse suivante :

Bernadette Lalaut.12 Rue du Chazal.05600 Guillestre

Je peux aussi le remettre à la permanence du vendredi, exclusivement à Nadia Desjours ou Bernadette Lalaut

**Tout dossier incomplet ne pourra pas être traité**

vous recevrez un mail qui commence par :

[noreply@ffrandonnee.fr](mailto:noreply@ffrandonnee.fr)

[N'y répondez pas.](#)